MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-LENDRESSE
(Communes fusionnées)

15-12-2025-01

Date de convocation le 10/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Procurations : 02
Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2025

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, ETCHART, GRAUX, DAUBAS et LOQUET et ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOOU, CAMGRAND, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : M. LACOSTE-PEDELABORDE pouvoir à M CLAVÉ
M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD

Etait absente : Mme CAZENAVE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

Monsieur le Maire fait état du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue le 13 octobre 2025. Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le procès-verbal de la réunion précédente.

VU le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE *à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2025.*

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire,

MAIRIE DE MONT Pyrénées-Atlantiques

Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE

Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 064-216403964-20251219-15_12_2025_01-DE

JC74